Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260706-D_1_06_07_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 6 Juillet 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 6 Juillet à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sandrine VINCENT, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 01/07/2026, modifiés le 02/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 01/07/2026, modifiés le 02/07/2026.

Présents : VINCENT Sandrine, Maire, BARRET Agathe, BUHOT Caroline, CANO Alexandre (à partir de 20h21), DARTOIS Katiana, DESBOIS Jessica (à partir de 20h20), DESBROUSSES Jérôme, DROUET Nicolas, GENDRON David, HELLARD Marie-Odile, JEUSSET Sarah (à partir de 20h20), LE DANFF Alain, LEMPÉRIÈRE Ghislaine, MACRET Axel, MAHÉO Emilie, PERRIER Luc, RIDARD Guillaume, SABIN Fabrice.
Formant la majorité des membres en exercice

Excusée ayant donné procuration : DUVIVIER Emmanuelle (donne pouvoir à DROUET Nicolas)

A été nommée secrétaire : BUHOT Caroline (article L.2121-15 du CGCT)

001 – Finances – Budget 2026 de la Commune – Vote d'une décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Conseiller municipal délégué

Concernant la section d'investissement, Monsieur Jérôme DESBROUSSES rappelle que l'entreprise BREL n'ayant pas réalisé toute sa mission, la Commune a dû faire appel à un autre prestataire pour un montant de 34 148,77 €. Il y a lieu de refacturer cette somme à l'entreprise BREL (opération 111).
Afin de solder les DGD de l'opération de construction du pôle associatif et culturel, il convient d'inscrire en dépense une somme de 17 542,54 €, somme restant due à l'entreprise BREL (opération 111).
Il est proposé d'inscrire le reliquat de ces recettes d'investissement pour un montant de 14 000,00 € en opération 110 et pour un montant de 2 606,23 € en opération 112.

Concernant la section de fonctionnement, suite à une observation de la Préfecture, il y a lieu d'augmenter de 200,00 € le montant des crédits ouverts au chapitre 66 et de diminuer d'autant les crédits ouverts au chapitre 11, afin de corriger le montant prévisionnel du remboursement de l'annuité des intérêts de la dette, les taux d'intérêt ayant augmenté entre la préparation budgétaire et le vote du budget supplémentaire en Mai 2026.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260706-D_1_06_07_2026-DE

République Française

TABLEAU D'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Chapitre	Libellé	DM n° 1
TOTAL Recettes Fonctionnement		0
Chapitre 011	Charges à caractère général	- 200,00
Chapitre 66	Charges financières	200,00
TOTAL Dépenses Fonctionnement		0
Opération 111	Pôle Associatif et Culturel	34 148,77
TOTAL Recettes Investissement		34 148,77
Opération 110	Équipements communaux	14 000,00
Opération 111	Pôle Associatif et Culturel	17 542,54
Opération 112	Restaurant municipal	2 606,23
TOTAL Dépenses Investissement		34 148,77

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- Approuve la décision modificative n°1 au budget 2026 de la Commune ci-dessus présentée.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Lundi 6 Juillet 2026.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance,
Caroline BUHOT

Le Maire,
Sandrine VINCENT

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 17 Juillet 2026
et Publication le : 17 Juillet 2026